



Demande de titre de séjour depuis 2005

Par **gaby2008**, le **04/01/2008** à **03:31**

Je suis sénégalaise mariée à un français depuis 2005, mais mon titre de séjour a été refusé, la préfecture m'a dit d'aller chercher un visa, à l'époque il fallait un visa court séjour; est ce que je peux obtenir ce fameux titre au bout de 3 ans de vie commune ? Merci de me répondre.

Par **chnobo**, le **12/01/2008** à **09:50**

bonjour, moi je suis marocaine mariée avec un français depuis 2004 et j'ai fait une demande titre de séjour qui a été refusé et puis une autre présence de 10ans en France et la réponse de la préfecture était pour vie privée et familiale pour vous dire ils font esprit de m'embêter là j'ai fait un recours et j'attends. une solution plus rapide c'est avoir un enfant. et si j'ai du nouveau de t'écrirais. c'est quoi ton adresse email?

Par **Emmanuelle CERF**, le **24/01/2008** à **22:39**

Madame,

J'ai bien pris connaissance de votre demande.

Un retour au Sénégal pourrait ne pas être nécessaire.

C'est pourquoi, si vous résidez en région parisienne, je vous invite à prendre contact avec mon cabinet et ce, afin de convenir d'un rendez-vous.

Vous pourrez alors m'exposer clairement votre situation actuelle pour que nous trouvions une solution qui vous conviendra.

Cordialement.

Emmanuelle CERF
Avocat au Barreau de Paris
62 rue de Caumartin - 75009 Paris
Tel. 01 46 08 41 93
Mob. 06 16 68 32 70
www.avocat-cerf.com
<http://emmanuelle.cerf.avocats.fr>

Par **Nedj**, le **04/02/2008** à **11:48**

Bonjour,

Etant donné que vous avez la qualité de conjoint de français vous pouvez faire votre demande de visa auprès de la préfecture de votre lieu de domicile mais il faut que soyez entrée de manière régulière en 2005 (photocopie du passeport)
Le critère de durée de vie commune est rempli donc il ne devrait pas y avoir de problèmes particuliers pour introduire votre demande de titre de séjour

Par **amel**, le **06/02/2008** à **07:27**

la consultation est elle gratuite chez l'avocate qui propose d'aller la voir ???